



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 14 avril 2020, a adopté les règlements suivants :

- Règlement 636-1-20 modifiant le règlement 636-15 concernant l'accès à la propriété sur les voies publiques, la responsabilité des têtes de ponceau et le remplissage de fossés;
- Règlement 667-1-20 modifiant le règlement 667-19 décrétant l'imposition des taxes foncières et la tarification des services pour l'année 2020.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ces règlements peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Ce 15 avril 2020

Danielle Maheu
Greffière